

École de l'Amitié

**SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
21 octobre 2025 à 18h30**

Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture, présences et quorum	1 min.
2.	Question du public	(10 min.)
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour 	2 min.
4.	Approbation du procès-verbal de la rencontre de septembre 2025 	2 min.
	Consultations	30 min
5.	Consultation du cadre d'organisation scolaire 2025-2028 	
6.	Consultation politique sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements 	
	Points à traiter	20 min.
7.	Plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2025-2026 	
8.	Modification au code de vie 2025-2026 	
9.	Suivi des fonds spéciaux 	
9.1	Demande pour gâteries de l'année	
9.2	Demande pour sorties/activités par élève	
10.	Sorties et activités éducatives 	
11.	COSP (Contenus en orientation scolaire et professionnel) 	
12.	Parole à/au:	15 min.
12.1	Président	
12.2	Membres-parents	
12.3	Personnel de l'école	
12.4	La direction	
	• Suivis: chorale sur le lac / porte pour patinoire extérieure et module le jeu	
13.	Correspondance	-
14.	Période de questions	5 min.
15.	Levée de l'assemblée	75 min.

*Nous vous remercions de prendre connaissance des documents avant la séance du conseil d'établissement puisque nous n'en ferons pas la lecture.